



<http://amiens.snpden.net/>
www.facebook.com/snpden.amiens
[Twitter : @SnpdenAmiens](https://twitter.com/SnpdenAmiens)

<http://www.aetiunsapicardie.fr>
www.facebook.com/aetiunsapicardie

**Compte rendu de la réunion entre A&I UNSA Picardie et le SNPDEN
UNSA Picardie
Vendredi 13 mars 2015 (Lycée Jean Racine de Montdidier)**

Étaient présents :

Pour le SNPDEN	- Gilles BAYARD, Principal du collège Gérard Philippe de Soissons, secrétaire académique - Nicolas Laurent, Principal du Collège Guillaume Cale de Nanteuil le Haudouin (60), chargé de communication - Patrice Pertin, Proviseur du Lycée Jean Racine de Montdidier (80), secrétaire départemental adjoint de la Somme, - André Prudhomme, Proviseur du lycée Pierre Mendès France de Péronne (80)
Pour A&I	- Christian Dahenne, Adjoint gestionnaire au collège Jean de La Fontaine de Crépy en Valois, Secrétaire Académique, - Fabien Cahard, Agent comptable du lycée Félix Faure de Beauvais (60), secrétaire académique adjoint, - Claire Berthe, Agent Comptable du Lycée Boucher de Perthes d'Abbeville (80).

Christian Dahenne prend la parole en remerciant Patrice Pertin de l'accueil et Gilles Bayard de cette rencontre.

Plusieurs points à l'ordre du jour :

- la problématique de la requalification des postes administratifs.
- La mise en place du fondé de pouvoir et l'étiquetage des postes administratifs.
- Les relations avec les collectivités territoriales.

A&I rappelle que nous sommes dans un temps de requalification des postes des personnels administratifs, par le ministère. La vision d'A&I est bien sûr de privilégier les collègues occupant une fonction supérieure à leur grade.

L'Adjoint Gestionnaire est dans ce cas là pour environ 50% des EPLE dans cette académie. A&I évoque le cas d'une demande de déqualification de poste à la rentrée dernière pour un support de Gestionnaire Matériel par un chef d'établissement.

Gilles Bayard ne dit ne pas être au courant mais que le message sera clairement passé aux adhérents sur le sujet.



<http://amiens.snpden.net/>
www.facebook.com/snpden.amiens
[Twitter : @SnpdenAmiens](https://twitter.com/SnpdenAmiens)

<http://www.aetiunsapicardie.fr>
www.facebook.com/aetiunsapicardie

Dans le cadre des requalifications et des listes d'aptitudes pour les personnels administratifs est partagé l'avis de privilégier une approche métier. Une proposition pour la constitution de la liste d'aptitude en prenant en compte pour moitié une approche métier et pour moitié l'avancement par l'ancienneté semble faire convergence entre les deux syndicats. Ce positionnement est plus facile à tenir dans une requalification de B en A que pour les C en B. Claire Berthe rappelle qu'un personnel administratif dans un EPLE en catégorie C n'effectue plus de tâches d'exécution.

Le CTA du 17 mars 2015 proposera la mise en place d'une modification de la carte comptable. La fusion des agences comptables du Lycée Robert de Luzarches et Lycée Madeleine Michelis (Amiens) ainsi que la fusion des agences comptables de Flixecourt et du Lycée du Vimeu (Friville Escarbotin).

De plus seront créés 2 postes de Fondé de Pouvoir, revendication portée depuis longtemps par A&I tant au niveau académique que national.

A&I rappelle que les fondés de pouvoir seront des postes de catégorie A implantés dans les agences comptables et qu'ils seront au mouvement en tant que PRP.

Les candidats sur des PRP sont reçus par le supérieur direct c'est-à-dire l'Agent Comptable. En cela les représentants du SNP DEN en comprennent le sens.

Le SNP DEN n'est pas favorable à un étiquetage des postes des personnels administratifs, la polyvalence devant demeurer, sauf à déterminer les agents travaillant dans le cadre de l'agence comptable et ceux travaillant au titre du service gestion et de direction de l'établissement. Les membres d'A&I en conviennent. C'est donc ce qui sera présenté en AGA du SNP DEN et dans les instances d'A&I dans le cadre du groupe de travail qui sera initié par le Rectorat en septembre octobre prochain.

Gilles Bayard évoque le repositionnement de l'Adjoint Gestionnaire qui pour lui doit être amené à évoluer pour devenir un Secrétaire Général d'EPL sur le modèle de ce qui existe au Rectorat.

Christian Dahenne pense que la question se posera peut être plus tard de manière concomitante avec la volonté de certains élus des collectivités territoriales de transférer l'Adjoint Gestionnaire comme les agents TEPL. Même si cela ne semble plus être à l'ordre du jour il faut cependant être sur nos gardes.

Cette question sera évoquée dans les instances d'A&I.

Les relations avec les collectivités territoriales sont fluctuantes.

Aucun problème avec le département de l'Aisne selon Gilles Bayard. Concernant l'Oise le travail effectué avec la création d'un groupe permanent et le travail en commun d'A&I et du SNP DEN a permis d'apaiser les tensions et de travailler en bonne intelligence avec les services du CG 60.



<http://amiens.snpden.net/>
www.facebook.com/snpden.amiens
[Twitter : @SnpdenAmiens](https://twitter.com/SnpdenAmiens)

<http://www.aetiunsapicardie.fr>
www.facebook.com/aetiunsapicardie

En revanche un gros problème se pose concernant les relations avec le Conseil Général de la Somme. La mise en place de l'ADS assèche les ressources financières des collèges nous dit Claire Berthe et le CG 80 rejette la responsabilité sur les établissements et sur la gestion des créances contentieuses par l'agent comptable.

Patrice Pertin rappelle qu'à plusieurs reprises cela a été évoqué avec le président du CG 80 mais qu'il semblerait que ce soient les services qui décident de la ligne directrice en la matière.

Il est entériné l'idée de demander une audience auprès du futur président du CG80 comme délégation de nos deux organisations syndicales.

L'enjeu sera aussi de poser les relations avec la nouvelle région Nord Pas de Calais Picardie qui prendra corps au 1^{er} janvier prochain.

Les Rectorats de Lille et d'Amiens ne fusionneront pas pour le moment mais ils travaillent à une représentativité commune.

A&I et le SNP DEN actent de travailler en commun avec nos homologues respectifs dans la région Nord Pas de Calais pour demander une audience commune avec le nouveau président début 2016. Une rencontre d'échanges et de travail sera prévue au mois de septembre ou octobre prochain.

Cette rencontre se termine à 11h30.

G. BAYARD

C.DAHENNE